MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du pilotage et d la stratégie
Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle
Secteur concours et formation préparation concours

Concours externe de catégorie A
Accès au corps d'ingénieur d'études de classe normale du ministère de la culture

Année 2022

DOSSIER
à constituer par le candidat
inscrit au concours externe

à retourner au plus tard le 31 mars 2023

Le candidat peut se référer au guide d'aide au remplissage accessible sur le site du ministère de la culture, à l'adresse suivante : https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-la-recherche/Ingenieur-d-etudes

SOMMAIRE

1 – TITRES ET DIPLOMES 3

2 – DESCRIPTIF DES FORMATIONS SUIVIES (1 PAGE MAXIMUM) 4

3 – (LE CAS ECHEANT) DESCRIPTIF DE TOUTE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PUBLIC ET/OU PRIVE 5

4 – (LE CAS ECHEANT) BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE DACTYLOGRAPHIEE DES TRAVAUX ET PUBLICATIONS (2 PAGES MAXIMUM) 6

5 – (LE CAS ECHEANT) UN EXEMPLAIRE DES TRAVAUX ET/OU OUVRAGES ET/OU ARTICLES (DANS LA LIMITE DE 3 DOCUMENTS) 8

6 – (POUR LES TITULAIRES D'UN DOCTORAT) LES ACQUIS DE LEUR EXPERIENCE PROFESSIONNELLE RESULTANT DE LA FORMATION A LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE (2 PAGES MAXIMUM) 9

Identité du candidat

☐ **Madame** ☐ **Monsieur**	
Nom d'usage :	**Nom de naissance :**
Prénom(s) :	

1 – Titres et diplômes

Consignes : le candidat remplit le tableau ci-dessous. Il doit y joindre les photocopies des titres ou diplômes mentionnés.

Année	Titres ou diplômes

2 – Descriptif des formations suivies (1 page maximum)

Consignes : le candidat remplit le tableau ci-dessous dans le respect d'une page maximum.

Année	Intitulé de la formation	Contenu	Compétences acquises

3 – (le cas échéant) descriptif de toute expérience professionnelle dans le secteur public et/ou privé

Consignes : un curriculum vitae abordant explicitement la liste des mentions présentes à la page 4 du guide d'aide au remplissage, peut se substituer au tableau ci-dessous.

Période	Emplois et ou activités y compris syndicales	Compétences acquises

4 – (le cas échéant) bibliographie sélective dactylographiée des travaux et publications (2 pages maximum)

Consignes : le candidat liste sa bibliographie sélective et mentionne son rôle en tant qu'auteur principal, co-auteur ou collaborateur, ainsi que les années et supports de publication.

Année	Rôle	Type de travaux et/ou publications	Nombre de pages	Support de publication

Année	Rôle	Type de travaux et/ou publications	Nombre de pages	Support de publication

5 – (le cas échéant) un exemplaire des travaux et/ou ouvrages et/ou articles (dans la limite de 3 documents)

Consignes : le candidat peut fournir 1 à 3 documents qui illustrent ses travaux et/ou ouvrages et/ou articles.
Il peut les téléverser via le lien suivant : https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login (dans la limite de 50 Mo pour chacun des documents).
Si le poids numérique de ces documents est supérieur à la capacité mentionnée ci-dessus, le candidat doit transmettre au plus tard le 31 mars 2023 ses pièces sur support USB. Ce support (clef USB) doit parvenir à l'adresse postale qui figure dans la brochure d'information.
Attention : La clef USB ne sera pas restituée au candidat à l'issue du concours.

6 – (pour les titulaires d'un doctorat) les acquis de leur expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche (2 pages maximum)

Consignes : le candidat présente les acquis de son expérience professionnelle au regard du périmètre précisé